

# Rivières sauvages

Les Rivières Rouges d'Alpes d'Azur

## *La Roudoule*

De la source au Var

Programme de mesures 2017-2024



DOSSIER DE CANDIDATURE

Rédaction : Morgan Grivaud – Communauté de communes Alpes d'Azur  
Version du 15/09/2017

Programme de mesures 2017 – 2024 pour la candidature au label « Site Rivières Sauvages »  
de la Roudoule, de la source au Var. Elaboré entre avril et septembre 2017.

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>Contexte</b> .....	<b>6</b>
2.1	Acteurs locaux et outils de gestion.....	6
2.2	Résultat du diagnostic Rivières Sauvages (étude morpho-écologique selon la grille multicritères) .....	7
<b>3</b>	<b>Programme de mesure « Rivières Sauvages »</b> .....	<b>8</b>
	<b>Orientation 1 : Etudes</b> .....	<b>8</b>
	Mesure 1 : Diagnostic ouvrages.....	8
	Mesure 2 : Etude complémentaire hors travaux de restauration des milieux aquatiques	10
	Mesure 2a : Etude de l'impact du canyoning dans le bassin versant de la Roudoule .	10
	Mesure 2b : Evaluation de l'impact de la gestion des réseaux routiers.....	12
	Mesure 2c : Installation d'une station de relevés et recherche d'un référentiel complémentaire, type I2M2, pour évaluer la qualité de l'eau en tête de bassin versant.....	14
	Mesure 2d : Etude de la valeur économique des services écosystémiques de la Roudoule .....	16
	Mesure 2e : Etude du fonctionnement hydrogéologique du bassin versant .....	17
	Mesure 2f : Evaluation de l'impact des prélèvements dans le lit principal et ses affluents.....	19
	<b>Orientation 2 : Restauration et protection des milieux aquatiques et de la dynamique naturelle</b> .....	<b>20</b>
	Mesure 3 : Suppression et/ou réduction des impacts des ouvrages en travers du lit.....	20
	Mesure 4 : Opération de nettoyage de la Roudoule et de ses affluents.....	21
	Mesure 5 : Aide technique et financière pour l'amélioration des systèmes d'assainissement du bassin versant .....	23
	Mesure 6 : Accompagnement et aide à la gestion halieutique.....	24
	Mesure 7 : Maintien de la qualité paysagère de la Roudoule .....	26
	<b>Orientation 3 : Sensibilisation et communication</b> .....	<b>28</b>
	Mesure 8 : Développement de l'identité du label Rivières Sauvages.....	28
	Mesure 9 : Editions de guides pratiques .....	30
	<b>Orientation 4 : Acquisition et gestion de données relatives à l'eau</b> .....	<b>31</b>
	Mesure 10 : Acquisition des données.....	31
	Mesure 10a : Suivi des indicateurs du programme de mesures .....	31
	Mesure 10b : Démarche participative.....	32
	Mesure 11 : Elaboration d'un réseau de mesures approprié et optimisé .....	33
	<b>Orientation 5 : Gestion des activités de pleine nature</b> .....	<b>34</b>
	Mesure 12 : Concertation autour de la pratique des APN aquatiques .....	34

<b>Orientation 6 : Gestion et animation.....</b>	<b>36</b>
Mesure 13 : Gouvernance.....	36
Mesure 14 : Animation.....	37
Mesure 15 : Audit de certification .....	38

DOSSIER DE CANDIDATURE

## 1 Introduction

Le bassin versant de la Roudoule (environ 48,9 km<sup>2</sup>) est situé dans le département des Alpes-Maritimes (région : Provence-Alpes-Côte d'Azur). Il fait partie intégrante du bassin versant du Haut-Var et de ses affluents.

La source de la Roudoule se situe à environ 2040 m d'altitude au pied du Dôme de Barrot (2137 m). Ce cours d'eau s'écoule vers le sud. Il traverse les communes d'Auvare, la Croix-sur-Roudoule et Puget-Théniers. La totalité de la Roudoule a fait l'objet de l'évaluation « site Rivières Sauvages ». Il semblerait que l'ensemble du cours d'eau, soit 14,2 km, soit éligible au label « site Rivières Sauvages ».

Ce label s'inscrit dans une démarche volontaire de la Communauté de Communes Alpes d'Azur. Aucune réglementation ou interdiction ne peut être mise en place à travers le label « site Rivières Sauvages », il s'agit d'une reconnaissance pour les rivières à très forte valeur patrimoniale. L'obtention de ce label peut être perçue comme une récompense ou une mise en avant des acteurs du territoire, pour la gestion exemplaire de la rivière.

L'objectif est d'apporter un outil supplémentaire aux gestionnaires des milieux aquatiques pour contribuer à la protection et à la conservation des rivières qui présentent un bon fonctionnement morpho-écologique.

En outre, le bassin versant labellisé intègre un réseau national au sein duquel il trouvera le soutien technique, les conseils ou l'accompagnement nécessaire pour protéger et préserver ses milieux remarquables. Ce réseau participera également au développement touristique du territoire concerné.

La candidature s'effectue à travers l'étude du cours d'eau selon la grille d'évaluation rivière sauvage. Il semblerait que la Roudoule présente un fort potentiel. En effet, aucune altération hydromorphologique n'est notable sur ce tronçon en amont de la zone endiguée de Puget-Théniers, qui est elle-même très limitée (440m). Seuls quelques éléments doivent être précisés, faute de relevés significatifs disponibles.

Ce document présente ces différents éléments et les ambitions de la démarche « Rivières Sauvages » sur ce cours d'eau très sauvage.

Ce programme se décompose en 2 axes : restauration et conservation.

Ces axes se déclinent en 6 orientations :

- Orientation 1 : Etudes
- Orientation 2 : Restauration et protection des milieux aquatiques et de la dynamique naturelle
- Orientation 3 : Sensibilisation et communication
- Orientation 4 : Acquisition et gestion de données relatives à l'eau
- Orientation 5 : Gestion des activités de pleine nature
- Orientation 6 : Gestion et animation

Avant de décrire ces mesures, il est indispensable de présenter le contexte du bassin versant (les acteurs locaux, les outils en place, etc).

## 2 Contexte

### 2.1 Acteurs locaux et outils de gestion

Différents acteurs locaux œuvrent depuis plusieurs années pour améliorer la qualité des eaux du bassin versant de la Roudoule. Ces structures sont :

- la Communauté de Communes Alpes d'Azur,
- la Fédération départementale de pêche des Alpes Maritimes,
- l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) du Cians.

D'autres institutions participent également à ces démarches comme l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, le Conseil départemental des Alpes Maritimes, la Région PACA, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes, l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB).

Aucun programme de gestion globale n'a été mené sur le bassin versant du Haut-Var. Il n'existe aucune structure de gestion des eaux. Ce constat a motivé la Communauté de Communes Alpes d'Azur à s'investir et prendre part à la gestion des eaux (milieux aquatiques, assainissement, eau potable, etc.) sur son territoire.

## **2.2 Résultat du diagnostic Rivières Sauvages (étude morpho-écologique selon la grille multicritères)**

L'ensemble des critères de la grille d'évaluation ont été évalués. Ces derniers concernent l'hydromorphologie, l'occupation des sols, la qualité de l'eau, la biodiversité, la fréquentation humaine, etc. Les conclusions de cette étude sont encourageantes. La Roudoule, de sa source au Var, présente un très bon fonctionnement morpho-écologique ainsi qu'un fort potentiel pour le label « site Rivières Sauvages ». Plusieurs critères mettent en évidence le caractère préservé de la Roudoule :

- Un faible pourcentage de berges stabilisées : 5,1 % du linéaire total de la Roudoule ;
- Un transit sédimentaire non perturbé : aucun ouvrage significatif recensé ;
- La présence de plusieurs espèces endémiques et patrimoniales (blageon, barbeauméridional et truite fario) témoigne de la bonne gestion halieutique ;
- Un bassin versant très peu urbanisé jusqu'à Puget-Théniers.

Les paramètres évalués permettent de définir la Roudoule comme une rivière « sauvage ». Cependant quelques éléments perturbent tout de même ce milieu. Ce présent dossier a pour objectif de décrire ces éléments perturbateurs et de proposer des mesures pour éviter ou réduire leurs impacts.

L'étude technique a permis d'identifier les principales menaces.

Les entretiens et discussions avec les acteurs locaux ont permis de définir les mesures appropriées pour supprimer ou réduire ces menaces.

### 3 Programme de mesure « Rivières Sauvages »

Orientation 1 : Etudes				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
1	<b>Diagnostic ouvrages</b>	Etude	CCAA / SMIAGE	A préciser suite à un diagnostic initial

#### a. Contexte

Un seul ouvrage notable a été recensé dans le lit principal de la Roudoule, deux points de dérivation situés en amont de Puget-Théniers, utilisés pour l'irrigation et le lavage des rues et restitués en fin de parcours à la Roudoule dans la zone endiguée de Puget-Théniers.

En complément, il a été jugé important de conduire une étude visant à recenser l'ensemble des ouvrages potentiellement présents sur les affluents du bassin versant et élaborer des propositions pour supprimer ou réduire l'influence de ces éléments anthropiques, le cas échéant.

#### b. Objectifs

- Evaluer l'impact des deux dérivations latérales de Puget-Théniers ;
- Recenser les ouvrages potentiels présents sur les affluents de la Roudoule (seuils RTM, etc.) ;
- Caractériser les impacts (biologique, sédimentaire et hydrologique) de ces ouvrages ;
- Formuler des propositions pour supprimer ou réduire l'influence de ces ouvrages ;
- Evaluer les modalités des travaux (durée, coûts, contexte réglementaire, etc.).

#### c. Descriptif

Les deux dérivations situées en amont de Puget-Théniers démarrent à hauteur des ouvrages restants d'une ancienne centrale hydroélectrique qui alimentait la commune. Une conduite de 35 cm de diamètre en rive gauche et deux canaux bétonnés de 85 cm de large et de 75 cm de haut en moyenne ainsi qu'une conduite de 35 cm de diamètre en rive droite acheminent l'eau à des conduites souterraines qui débouchent au sein de la zone endiguée de Puget-Théniers.



Cet ouvrage ne présente pas d'impact significatif hors période de sécheresse, mais peut potentiellement avoir un impact notable lors d'une année particulièrement aride.

Photographie : Dérivation en rive droite  
Source : L. Denais

L'étude des dérivations de Puget-Théniers devra évaluer précisément les volumes dérivés et prélevés (*voir fiche 2f*) et les volumes restitués à la Roudoule afin de déterminer l'impact de cet ouvrage sur le fonctionnement hydrologique au sein du tronçon court-circuité.

Une étude complémentaire visant à recenser l'ensemble des ouvrages et seuils RTM présents sur les affluents de la Roudoule sera réalisée par le chargé de mission « Rivières Sauvages » dans le cadre de ses missions. L'analyse de l'impact de ces éventuels ouvrages sera confiée à un bureau d'études spécialisé.

Une veille sur d'éventuels projets de microcentrales hydroélectriques sera également réalisés sur le bassin versant de la Roudoule.

*d. Coûts*

Le coût des études sur les dérivations et l'impact des ouvrages RTM sera précisé suite à une analyse initiale réalisée par le chargé de mission Rivières Sauvages.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Orientation 1 : Etudes				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
2	<b>Etude complémentaire hors travaux de restauration des milieux aquatiques</b>	Etude	CCAA / CD06	A préciser suite à un diagnostic initial

### Mesure 2a : Etude de l'impact du canyoning dans le bassin versant de la Roudoule

#### a. Contexte

Un parcours de canyoning est situé dans le bassin versant de la Roudoule :

- Canyon des Gorges de la Roudoule (autorisé),

Des études d'incidence de la pratique sur ce canyon, assez peu fréquenté et principalement en période estivale, permettraient d'en évaluer l'impact tout en contribuant à réduire les conflits d'usage et améliorer la gestion de ce site de loisir.

#### b. Objectifs

- Analyser le fonctionnement hydrobiologique naturel des Gorges de la Roudoule
- Evaluer l'impact de l'activité de canyoning sur ce secteur

#### c. Descriptif

Depuis plusieurs années les gestionnaires de canyon, en concertation avec les acteurs locaux (pêcheurs, collectivités, professionnels de loisirs, etc.) ont mis en place des chartes de bonne conduite pour réduire les impacts de cette activité. Les principales mesures sont :

- Heure d'entrée et de sortie de canyon.
- Période d'activité (en général juin – octobre).
- Balisage renforcé pour éviter le piétinement des habitats lorsque la flottaison ou la nage n'est pas possible.

(Source : les guides Randoxygène, *Clue et canyons*, 2009, Conseil général des Alpes-Maritimes).

Pour pérenniser cette activité, de manière respectueuse des habitats aquatiques et prévenir les conflits d'usages, il est important d'évaluer l'impact de la pratique du canyoning et ainsi d'analyser les conséquences positives ou négatives des chartes engagées.

Une analyse préalable de la dynamique hydrobiologique des Gorges de la Roudoule pourra permettre d'évaluer leur fonctionnement naturel et ainsi de préciser l'impact de la pratique du canyoning sur le milieu. Un repérage sera réalisé par le chargé de mission Rivières Sauvages pour évaluer l'opportunité de réaliser cette analyse préalable.

Le chargé de mission « Rivières sauvages » sera également chargé de quantifier le nombre de pratiquants sur chacun des sites fréquentés.

Cette étude sera mutualisée avec les programmes de mesures du Var amont et du Cians qui présentent des problématiques similaires.

*d. Coûts*

L'opportunité de réaliser une analyse du fonctionnement hydrobiologique des gorges de la Roudoule sera évaluée par le chargé de mission Rivières Sauvages.

Pour l'étude d'évaluation des impacts, les coûts proposés pour des prestations passées similaires réalisées par Biotope et la Maison Régionale de l'eau pour le service Activités de Pleine Nature/PDESI du Conseil départemental 06 sont :

- la rédaction du rapport complet : 4 250 € ;
- l'analyse de terrain : 950 €/ jour ;
- l'assistance cordiste : 1 020 € / jour.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Orientation 1 : Etudes				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
2	<b>Etude complémentaire hors travaux de restauration des milieux aquatiques</b>	Etude	CCAA	Inférieur à 1 500 €/an

## Mesure 2b : Evaluation de l'impact de la gestion des réseaux routiers

### a. Contexte

Les conditions climatiques hivernales du bassin versant de la Roudoule entraînent du verglas et ponctuellement des chutes de neige. Le SDA Cians-Var assure la sécurisation des routes.

Le déneigement des principaux axes routiers nécessite parfois l'utilisation de sel. Cette méthode impacte de manière non négligeable les milieux aquatiques.

Afin de réduire le salage, une pratique est actuellement testée dans les Alpes-Maritimes qui consiste à utiliser de la mélasse dosée en sel humidifié. La quantité de sel utilisée est deux fois moins importante. Pour autant le bénéfice réel de cette pratique sur le milieu n'a pas encore été évalué et peut, sans doute, encore être amélioré.

### b. Objectifs

- Evaluer l'impact du salage des routes sur les milieux aquatiques.

### c. Descriptif

Cette problématique est commune en milieu de montagne, par conséquent les autorités sont sensibilisées aux impacts du sel sur les cours d'eau. Ils tendent à réduire l'utilisation de ce produit au profit du sable ou de gravillon. Cependant l'impact du sel encore utilisé est mal connu.

Le sel (NaCl) se dissout facilement dans l'eau, normalement en évaluant les variations de sodium ( $\text{Na}^+$ ) et de chlorure ( $\text{Cl}^-$ ), il doit être possible d'estimer la quantité de sel apporté par le salage des routes.

Le protocole reste à définir. On peut imaginer la prise d'un échantillon toutes les deux semaines en période estivale. Ces échantillons permettraient de définir la valeur moyenne de sel dans la Roudoule. Le même protocole peut être mis en place en hiver (2 mesures par mois), en ajoutant un échantillonnage à chaque chute de neige importante (ex : 20 cm de neige en 24h).

Cette étude sera mutualisée avec les programmes de mesures du Var amont et du Cians.

### d. Coûts

Le coût de cette action peut se réduire à la mise en place de mesures analytiques fréquentes pendant plusieurs années afin d'évaluer les variations de teneur en sel dans la Roudoule.

L'échantillonnage peut être réalisé par la personne en charge de l'animation de ce présent programme et être envoyé à un laboratoire d'analyse analytique. Les coûts estimés pour l'analyse sont :

- analyse Sodium : 15 € / échantillon ;
- analyse Chlorures : 30 € / échantillon ;
- 24 mesures par an soit 1 080 €, avec l'hypothèse de 5 chutes de neige conséquentes soit 225 €.

Soit un total annuel de 1 305 €.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Orientation 1 : Etudes				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
2	<b>Etude complémentaire hors travaux de restauration des milieux aquatiques</b>	Etude	CCAA	Environ 40 000 € HT pour l'I2M2 sur les 3 Rivières rouges et 6000 TTC pour un réseau de relevés optimisé sur la Roudoule

**Mesure 2c : Installation d'une station de relevés et recherche d'un référentiel complémentaire, type I2M2, pour évaluer la qualité de l'eau en tête de bassin versant (étude expérimentale proposée sur les bassins versants labellisés)**

*a. Contexte*

Le bassin versant de la Roudoule n'a pas fait l'objet, jusqu'à présent, de relevés physico-chimiques réguliers. Aucune station n'est présente et seuls des relevés ponctuels ont été réalisés sur le secteur de Puget-Théniers.

Cependant, l'IBGN classique et d'autres outils indicateurs de qualité de l'eau par les invertébrés benthiques sont parfois insuffisants pour décrire les cours d'eau en tête de bassin versant. L'I2M2 semble être un indicateur plus adapté, qui mériterait d'être testé sur des rivières pilotes comme la Roudoule, mais aussi le Var amont et le Cians.

*b. Objectifs*

- Installation d'une station de relevés hydrobiologiques et physico-chimiques sur le lit de la Roudoule
- Recherche d'un référentiel complémentaire de la qualité des cours d'eau en tête de bassin versant, type I2M2.

*c. Descriptif*

La Roudoule est un cours d'eau très préservé. Du fait de la très faible urbanisation du bassin versant, la rivière est supposée en très bon état physico-chimique des eaux. Cependant, un suivi régulier doit être mis en place afin de confirmer cette hypothèse dès l'obtention du label. Des relevés physico-chimiques et hydrobiologiques des référentiels classiques (IBGN, paramètres azote et phosphore, micropolluants, bactériologie, IPR et IBD) seront mis en œuvre sur une station dont l'emplacement reste à déterminer.

Le référentiel complémentaire I2M2 permettra d'améliorer la connaissance du milieu et d'analyser la qualité des eaux superficielles de la Roudoule. Il sera ainsi plus facile d'évaluer les variations de l'environnement pour prévenir d'éventuelles pollutions.

Cette étude sera mutualisée avec les programmes de mesures du Var amont et du Cians.

#### *d. Coûts*

La mise en œuvre d'un réseau de relevés optimisé (données hydrobiologiques et physico-chimiques) représenterait un coût d'environ 6000 € TTC (estimatif basé sur une action similaire réalisée sur le Nant Bénin, affluent de la Valserine).

Le coût estimé par le bureau d'études SAGE Environnement est de 17 000 € HT / an pour mettre en œuvre le référentiel I2M2 sur les trois Rivières rouges avec une campagne prévue sur 2 années pour être significative. Le devis comprend :

- deux campagnes annuelles sur chacun des tronçons avec répartition des stations sur le linéaire en fonction des contraintes d'accès ;
- un relevé nocturne lors de la campagne estivale ;
- la mise en place d'une station I2M2 sur la Roudoule ;
- la détermination des espèces ;
- la rédaction du rapport de synthèse.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Orientation 1 : Etudes				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
2	<b>Etude complémentaire hors travaux de restauration des milieux aquatiques</b>	Etude	CCAA	Environ 30 000 € HT pour les 3 Rivières Rouges

### **Mesure 2d : Etude de la valeur économique des services écosystémiques de la Roudoule**

#### *a. Contexte*

Les disciplines liées à la gestion ou la protection des milieux aquatiques sont parfois négligées par rapport au développement touristique ou économique, alors même qu'elles concourent à l'économie locale en favorisant attractivité et en prévenant les risques naturels.

Une étude permettant d'évaluer la valeur financière des services touristiques, économiques et surtout écosystémiques des cours d'eau, permettrait d'initier une stratégie globale de développement raisonné autour de cette rivière.

#### *b. Objectifs*

Chiffrer les services écosystémiques, touristiques ou économiques rendus par la Roudoule et ses affluents.

#### *c. Descriptif*

La Roudoule est une vallée encore méconnue, mais présente un potentiel touristique important du fait de sa qualité paysagère, des singularités géologiques des gorges et du caractère « sauvage » de la rivière.

Cette étude permettra de démontrer qu'un cours d'eau préservé contribue à la prospérité financière locale et que la dégradation de ce patrimoine naturel représenterait une perte écologique et économique importante.

Cette étude sera mutualisée avec les programmes de mesures du Var amont et du Cians, ainsi que celui de l'Estéron dont la labellisation est portée par le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur.

#### *d. Coûts*

Le coût estimé par l'Ecole Centrale de Paris est de 30 000 € HT pour une période de 6 mois d'étude comprenant :

- le recueil des données économiques (agriculture, eau, tourisme, etc.)
- l'élaboration d'un questionnaire adapté au bassin-versant et ses caractéristiques
- les interviews d'une centaine d'habitants au moins, etc.

Orientation 1 : Etudes				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
2	<b>Etude complémentaire hors travaux de restauration des milieux aquatiques</b>	Etude	CCAA	Environ 35 000 € HT pour les 3 Rivières Rouges

**Mesure 2e : Etude du fonctionnement hydrogéologique du secteur du Dôme du barrot, des bassins versants de la Roudoule, du Var amont et du Cians**

*a. Contexte*

La ressource en eau est une problématique essentielle en tête de bassin versant. Notamment sur le territoire de la Communauté de Communes Alpes d'Azur qui contribue à l'alimentation en eau potable de la Côte d'Azur tout en subvenant à ces propres besoins.

Les communes d'Alpes d'Azur ne disposent, par ailleurs, pas des mêmes atouts en terme de ressource hydraulique, certaines jouissant de nombreuses sources alors que d'autres se retrouvent en pénurie estivale régulière, notamment dans le bassin versant de la Roudoule. La méconnaissance du réseau karstique ne permet pas jusqu'à présent de tirer parti de manière optimale et mesurée du potentiel hydrogéologique du territoire.

De plus, des pics de consommation saisonniers très importants ont lieu en hiver en tête des bassins versants du Cians et de la Roudoule liés à l'activité touristique de la station de ski Beuil/Valberg. En effet, le rythme de vie en station de ski est conditionné par l'ouverture/fermeture des pistes. Par conséquent, les consommations sont concentrées sur des intervalles de temps très courts. En général, on peut observer un premier pic de consommation entre 8h et 9h, puis un second entre 18h et 19h.

*b. Objectif*

Améliorer les connaissances relatives au fonctionnement hydrogéologique du Dôme du Barrot et des bassins versants de la Roudoule, du Var amont et du Cians.

*c. Descriptif*

Une connaissance approfondie du fonctionnement hydrogéologique des bassins versants permettra de mieux gérer l'alimentation en eau potable du territoire, de parer aux pénuries saisonnières, tout en contribuant à l'alimentation en eau potable de la Côte d'Azur et en réduisant l'impact de prélèvements, jusqu'à présent non évalués, sur le milieu.

*d. Coûts*

Le coût estimé par l'Université de Nice Sophia Antipolis est de 31 550 € HT pour une période de 3 ans d'étude comprenant :

- l'achat de capteurs Sensus Ultra, d'un conductimètre, d'une sonde et de 2 stations pérennes de mesure des débits
- les frais de missions
- les dépenses d'équipements / fonctionnement (un stage de Master 1 en 2018, 2 stages de Master 2 en 2019 et 2020, frais de fonctionnement de l'université).

En lien avec :

*Plan de gestion 2016-2021 de la Réserve naturelle des gorges de Daluis*

- *Fiche opération 2.13 : Etude sur le fonctionnement hydrologique et hydrogéologique du massif du Dôme de Barrot*

DOSSIER DE CANDIDATURE

Orientation 1 : Etudes				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
2	<b>Etude complémentaire hors travaux de restauration des milieux aquatiques</b>	Etude	CCAA	Compris dans l'animation

**Mesure 2f : Evaluation de l'impact des prélèvements dans le lit principal et ses affluents**

*a. Contexte*

Au cours du diagnostic, deux prélèvements intermittents ont été identifiés dans le lit de la Roudoule, en amont de Puget-Théniers. L'eau prélevée permet l'arrosage de jardins privés et le lavage des rues de la ville, le trop-plein étant restitué à la Roudoule au sein de la zone endiguée. Par ailleurs, l'ensemble des communes captent des sources pour alimenter en eau potable le réseau communal et d'autres types de captages n'ont pu être exhaustivement recensés (DFCI, captages privés pour l'arrosage, pour l'élevage, canaux anciens et inutilisés, etc.). Une étude complète de l'ensemble des captages présents dans le bassin versant de la Roudoule permettra d'évaluer les volumes prélevés et de mettre en évidence d'éventuels impacts ponctuels sur les tronçons de rivières concernés.

*b. Objectifs*

- Identifier l'ensemble des captages présents au sein du bassin versant
- Quantifier les volumes prélevés
- Analyser l'impact éventuel des prélèvements sur le milieu

*c. Descriptif*

Le but de cette étude n'est pas d'interdire les prélèvements nécessaires à l'alimentation en eau des communes et des particuliers, mais de mettre évidence d'éventuelles problématiques directes pour le milieu et, le cas échéant, de proposer des solutions d'aménagements pour y remédier.

*d. Coûts*

Cette action pourra être réalisée par le chargé de mission « Rivières Sauvages » dans le cadre de ses missions.

<b>Orientation 2 : Restauration et protection des milieux aquatiques et de la dynamique naturelle</b>				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
3	<b>Suppression et/ou réduction des impacts des ouvrages en travers du lit</b>	Restauration	SMIAGE	Suite à la phase études

*a. Contexte*

Les ouvrages en travers du lit génèrent différents types d'impacts :

- biologique,
- sédimentaire,
- hydraulique.

Les études complémentaires citées précédemment permettront de détailler cette fiche. L'objectif de ces travaux est de supprimer ou réduire les différents impacts des éventuelles infrastructures mentionnées dans la fiche « Orientation 1, mesure 1 : Diagnostic ouvrages ».

*b. Objectifs*

Supprimer et/ou réduire les impacts des éventuels ouvrages implantés sur les affluents de la Roudoule afin de rétablir une continuité écologique, sédimentaire et hydraulique correcte sur l'ensemble du bassin versant.

*c. Descriptif*

Les éventuels ouvrages présents sur les affluents sont susceptibles de faire l'objet de travaux pour supprimer leurs influences ou au moins réduire leurs impacts. Ces travaux seront réalisés sous réserve du consentement des propriétaires.

*d. Coûts*

Les coûts seront déterminés suite aux études complémentaires.

<b>Orientation 2 : Restauration et protection des milieux aquatiques et de la dynamique naturelle</b>				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
4	<b>Opération de nettoyage de la Roudoule et de ses affluents</b>	Restauration	CCAA	A évaluer en fonction des sites et volumes concernés

*a. Contexte*

Au cours des prospections de terrain, quelques rares sites de déchets (cartons, déchets verts etc.) ont été observés sur les berges de la Roudoule et de ses affluents ainsi que sur les à-côtés de la D16. Ces dépôts sont très limités mais peuvent être accentués en période touristique, principalement estivale. Il est essentiel de retirer ces déchets pour éviter tout risque de pollution et éviter de nouveaux dépôts.

Des sites de décharge sauvage anciens ou encore utilisés peuvent également être présents au sein du bassin versant. Leur localisation et nettoyage est indispensable pour limiter au maximum les rejets d'effluents dans les réseaux hydrauliques de surface et souterrains.

*b. Objectifs*

- Recenser l'ensemble des sites de dépôts sauvages anciens ou actuels
- Réaliser des campagnes de nettoyage de la Roudoule et de ses affluents

*c. Descriptif*

Les dépôts sauvages sont globalement accentués en période touristique, des opérations de nettoyage seront donc coordonnées en fin de saison estivale sur le linéaire de la Roudoule et aux abords de la D16. Un réseau de partenaires et de bénévoles sera mobilisé pour ces opérations régulières (agents du pôle environnement de la CCAA, association GREEN, Amicale des pêcheurs du Cians, ACCA, habitants, etc.).

Après une phase de recensement des sites de dépôts présents dans le bassin versant par le chargé de mission Rivières Sauvages, des campagnes de nettoyage pourront également y être réalisées. Pour des sites présentant des volumes importants de déchets ou de gros matériaux, l'évacuation pourra nécessiter de faire appel à des prestataires spécialisés (évacuation par camion, par hélicoptère, dépollution de sites, etc.).

Cette action sera mutualisée avec les programmes de mesures du Var amont et du Cians.

*d. Coûts*

Pour les opérations régulières de nettoyage, un réseau de bénévoles sera sollicité. Les coûts seront alors limités au petit matériel nécessaire (sac poubelle, gants, panneaux signalétiques, etc.).

Des opérations plus lourdes pourront impliquer des moyens financiers plus conséquents (évacuation de gros matériaux par camion voire hélicoptère, dépollution, etc.).

Pour ce type de prestations, les coûts générés dans le dossier Valserine étaient de :

- Installation et mise en sécurité de chantier : 800 € TTC
- Abattage d'arbres : 300 € TTC / arbre
- Ramassage manuel des déchets : 300 € TTC / tonne
- Evacuation des déchets : 50 € TTC / tonne
- Retraitement des déchets : 100 000 € TTC / tonne
- Broyage de déchets verts : 25 € TTC / tonne
- Ramassage et élingage par hélicoptère : 18 000 € TTC pour 94 big-bags et 1h10 de chantier

DOSSIER DE CANDIDATURE

<b>Orientation 2 : Restauration et protection des milieux aquatiques et de la dynamique naturelle</b>				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
5	<b>Aide technique et financière pour l'amélioration des systèmes d'assainissement du bassin versant</b>	Protection	CCAA	1 poste d'ingénieur à temps plein

#### *a. Contexte*

Les gestionnaires d'eaux usées œuvrent depuis plusieurs années pour installer et améliorer les systèmes de traitement des eaux usées. Ces tâches ne sont pas évidentes pour différentes raisons :

- La topographie : les habitations éloignées du chef-lieu sont souvent difficiles à raccorder à l'assainissement collectif.
- Le coût : les investissements nécessaires pour installer de nouvelles stations d'épuration ou entretenir les installations existantes sont très élevés. Les communes de petites tailles ont parfois des difficultés à prendre en charge ces investissements.
- Des habitudes modifiées : les habitants ne comprennent pas toujours l'importance d'un raccordement à un système d'assainissement fiable et performant, alors que les rejets dans le milieu sont encore courants.

#### *b. Objectifs*

Aider les collectivités à trouver les solutions techniques et financières pour améliorer les systèmes d'assainissement du bassin versant de la Roudoule.

#### *c. Descriptif*

Les communes du bassin hydrographique de la Roudoule sont impliquées dans cette démarche d'amélioration continue. La commune de la Croix-sur-Roudoule possède depuis 2014 une station d'épuration fonctionnelle, tandis que les hameaux de Léouvé et Villars-la-Croix disposent respectivement d'un assainissement non collectif et d'un collecteur ancien.

La commune de Puget-Rostang est en train d'établir son schéma directeur d'assainissement et souhaite se doter d'une STEP d'ici à 2020.

La présente mesure permettra de soutenir (techniquement et financièrement) les communes du bassin versant dans leurs démarches d'amélioration continue.

Cette ingénierie sera mutualisée avec les bassins versants du Var amont et du Cians.

#### *d. Coûts*

La Communauté de Communes Alpes d'Azur prendra progressivement la compétence eau-assainissement d'ici à 2020. L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée-Corse partenaire de la démarche, concourra au financement de cette action. Pour réaliser ces missions, la CCAA recrutera un ingénieur à temps plein.

<b>Orientation 2 : Restauration et protection des milieux aquatiques et de la dynamique naturelle</b>				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
6	<b>Accompagnement et aide à la gestion halieutique</b>	Protection	CCAA / FDPPMA	Environ 70 000 € HT pour les 3 Rivières Rouges

*a. Contexte*

Des alevinages sont régulièrement réalisés dans les affluents de la Roudoule par des membres des sociétés de pêche. Ces alevinages peuvent avoir un impact direct sur les populations piscicoles préexistantes par dilution du patrimoine génétique. Plusieurs campagnes d'identification de truites endémiques ont été menées dans le Haut-Var. Ces analyses génétiques peuvent être poursuivies et développées sur l'ensemble du bassin versant de la Roudoule.

*b. Objectifs*

- Estimer quantitativement les alevinages faits chaque année et leur fréquence,
- Poursuivre les travaux d'étude génétique pour améliorer la connaissance piscicole du bassin versant de la Roudoule. L'ensemble des espèces endémiques (anguille, blageon, barbeau méridional, truite) peuvent être intégrées à cette mesure,
- Analyser l'impact des travaux de restauration de continuité écologique à partir des relevés génétiques de populations.

*c. Descriptif*

Un historique de l'alevinage (origine des individus, fréquence, lieux, etc.) et un suivi de la pratique sera réalisé par le chargé de mission « Rivières Sauvages » dans le cadre de ses missions.

Une étude de suivi génétique des populations sera mise en place en partenariat avec la Fédération de Pêche des Alpes-Maritimes et l'AAPPMA du Cians. Des relevés réguliers sur le lit principal et les affluents par pêche électrique et analyse génétique des individus permettront de mettre en évidence la présence éventuelle de souches génétiques spécifiques de la Roudoule et d'étudier l'évolution des populations piscicoles dans le temps. De plus, cette étude permettra d'estimer l'impact positif ou négatif des potentiels travaux de restauration écologique mis en place sur les affluents de la Roudoule

Cette étude sera mutualisée avec les programmes de mesures du Var amont et du Cians, ainsi que celui de l'Estéron dont la labellisation est portée par le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur.

*d. Coûts*

Le coût estimé par le centre CNRS de Sète pour cette étude est d'environ 70 000 € HT. Ce devis comprend :

- les relevés sur 15 sites (en moyenne) par rivière, pour les quatre espèces ciblées et 30 individus par espèce, soit 5400 individus au total génotypés à 15-20 marqueurs microsatellites ;
- les frais de déplacements ;
- les frais de petits matériels ;
- les salaires ;
- les frais de gestion.

DOSSIER DE CANDIDATURE

<b>Orientation 2 : Restauration et protection des milieux aquatiques et de la dynamique naturelle</b>				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
7	<b>Maintien de la qualité paysagère de la Roudoule</b>	Protection	CCAA	A préciser suite à un diagnostic initial

*a. Contexte*

Le bassin versant de la Roudoule dispose d'une qualité paysagère remarquable, mais relativement méconnue vis à vis des bassins versants du Var amont et du Cians. Les Gorges de la Roudoule spectaculaires et encaissées sont un des secteurs majeurs du site. Les roches rouges (pélites) présentes en amont des gorges, offrent des panoramas remarquables au pied du Dôme de Barrot et permettent une remontée dans les temps géologiques jusqu'au Permien, il y a 290 millions d'années. Cependant, plusieurs facteurs, principalement d'origine anthropique, affectent la qualité de ces paysages. Il est essentiel de résorber ce qui peut l'être et de maintenir une veille sur tout nouveau projet ou évolution susceptible d'atteindre la beauté de ces sites mais aussi d'impacter la qualité des habitats.

*b. Objectifs*

- Recenser l'ensemble des points noirs paysagers présents dans le bassin versant ;
- Résorber les problématiques mises en évidence ;
- Identifier les sites majeurs et panoramas à préserver et valoriser ;
- Réaliser une veille sur tout nouveau projet ou évolution naturelle susceptible de dégrader la qualité du site ;
- Réaliser un suivi du développement des espèces exotiques envahissantes et, si nécessaire, mettre en œuvre des actions de lutte.

*c. Descriptif*

Suite à une consultation large des acteurs du territoire, un recensement exhaustif des points noirs et des atouts paysagers présents au sein du bassin versant sera réalisé par le chargé de mission Rivières Sauvages dans le cadre de ses missions. Un groupe d'experts sera mobilisé autour de cette thématique incluant des organismes spécialisés dans cette thématique, comme les Conseils d'Architecture, Urbanismes et Environnement (CAUE).

Au regard de l'ampleur des problématiques identifiées, un partenariat avec une école de paysage pourra être engagé (Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Marseille par exemple). Des actions de valorisation et de préservation des points remarquables paysagers seront réalisées en lien direct avec l'Ecomusée de la Roudoule qui œuvre sur le bassin versant.

Un suivi régulier de l'évolution des espèces exotiques envahissantes (végétales et animales) sera coordonné par le chargé de mission Rivières Sauvages. Ces espèces peuvent avoir un impact majeur sur la qualité paysagère des sites (recouvrement du couvert végétal, déstructuration de berges, etc.) mais aussi en termes de biodiversité (compétition vis-à-vis d'espèces locales) et de qualité des milieux aquatiques (risques d'eutrophisation par ex.). Suite à un premier diagnostic du territoire, un partenariat pourra être engagé avec les Conservatoires Botaniques Alpains et Méditerranéens pour réaliser un suivi des espèces problématiques et initier des actions de lutte adaptées au territoire.

*d. Coûts*

Les coûts seront déterminés suite à une phase de diagnostic initial du territoire réalisée par le chargé de mission Rivières Sauvages.

*En lien avec :*

*Plan de gestion 2016-2021 de la Réserve naturelle des gorges de Daluis*

- *Fiche opération 1.1 : Réalisation d'une étude paysagère*
- *Fiche opération 1.2 : Rédaction d'une charte paysagère*

<b>Orientation 3 : Sensibilisation et communication</b>				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
8	<b>Développement de l'identité du label Rivières Sauvages</b>	Protection	CCAA	Inférieur à 40 000 € pour les 3 Rivières Rouges

*a. Contexte*

Les paysages remarquables du bassin versant de la Roudoule sont jusqu'à présents méconnus mais possèdent un potentiel touristique notable. Des actions de communication permettraient de mieux faire connaître ce réseau hydrographique remarquable, tout en sensibilisant le public à sa préservation.

*b. Objectifs*

- Mise en évidence de la valeur écologique, patrimoniale et géologique de la Roudoule
- Communication sur des aspects parfois méconnus (faune, flore, géologie, etc.)
- Information des locaux et des usagers sur l'importance de préserver ces cours d'eau en très bon état écologique.

*c. Descriptif*

Plusieurs structures du territoire animent des campagnes de sensibilisation ou d'éducation à l'environnement :

- La Communauté de Communes Alpes d'Azur participe à l'éducation des scolaires à travers l'animation de la RNR des Gorges de Daluis et des sites Natura 2000. Ainsi, les Ambassadeurs de la RNR sont présents tous les weekends sur la réserve et organisent régulièrement des activités de découverte de la nature sur le territoire ;
- Le Parc national du Mercantour réalise régulièrement des animations nature et visites pédagogiques à l'attention des scolaires comme du grand public ;
- Le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur est un acteur actif en termes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement sur la vallée de l'Estéron. Dans le cadre de son action sur le label Rivières Sauvages, un cycle d'animation, de visites dans le cadre de son programme « L'eau en partage » ;
- L'Ecomusée de la Roudoule organise des expositions et des ateliers de découvertes du patrimoine local auprès du grand public et des scolaires ;
- La LPO PACA a engagé un accompagnateur moyenne montagne pour réaliser des animations nature auprès du public dans la haute-vallée du Var ;
- L'association GREEN mène des actions de sensibilisation et de diffusions des pratiques écoresponsables ;

- Des guides et moniteurs d'activités sportives nature ont aussi à cœur de faire découvrir les richesses écologiques du territoire tout en sensibilisant sur la fragilité des milieux fréquentés.

Plusieurs démarches de sensibilisation seront mises en place à travers le label « site Rivières Sauvages » :

- Intégrer une dimension Rivières Sauvages aux actions de sensibilisation déjà en place (RNR, Natura 2000, GREEN, etc.) ;
- Créer des outils de communication généraux présentant le label et les bassins versants (dépliants) et achat d'un stand pour réaliser des animations ;
- Construction de fiches de sensibilisation en collaboration avec les moniteurs de canyon pour faciliter la communication pendant les activités de pleine nature ;
- Sensibilisation sur les sites de baignade par différents moyens (affichage, brigade mobile, etc.) ;
- Renforcement de l'affichage (sensibilisation, consignes de sécurité) lié au canyoning afin de limiter les conflits d'usage ;
- Fête des Rivières Rouges et/ou cérémonie de labellisation des rivières ;
- Réalisation de photographies subaquatiques.

Ces actions seront mutualisées avec les programmes de mesures du Var amont et du Cians.

#### d. Coûts

Démarche	Coûts estimés (en €)
Création de panneaux hors impression et supports (baignade, faune-flore, canyon, etc.)	15 000
Création d'un dépliant présentant la démarche Rivières Sauvages et d'un dépliant de présentation par bassin versant	2 000
Stand Rivières Sauvages	1 500
Construction de fiches de sensibilisation à destination des encadrants canyons (impressions comprises)	3 000
Recrutement d'un éco-garde pour la brigade de sensibilisation mobile	Compris dans les frais d'animation
Fête des Rivières Rouges et/ou cérémonie de labellisation	7 500
Photographies subaquatiques	5 000

<b>Orientation 3 : Sensibilisation et communication</b>				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
<b>9</b>	<b>Editions de guides pratiques</b>	Protection	CCAA	Environ 10 000 € pour les 3 Rivières rouges

*a. Contexte*

Plusieurs problématiques ont été identifiées au cours du diagnostic réalisé sur le bassin versant de la Roudoule. Qu'elles soient d'origine anthropique ou naturelle, un meilleur porté à connaissance auprès des acteurs locaux permettrait d'impliquer les habitants dans la démarche mise œuvre. Un réseau d'observateurs bénévoles sera initié (*voir fiche 8b*) et des guides pratiques et/ou techniques adaptés aux problématiques des bassins versants des Rivières Rouges seront créés à l'attention des communes, usagers et riverains de la rivière.

*b. Objectifs*

- Elaborer des guides pratiques à l'attention des locaux afin de les sensibiliser et leur proposer des techniques respectueuses de la rivière ainsi que des référentiels d'identification d'espèces
- Recenser les propriétaires concernés par ces guides

*c. Descriptif*

Des problématiques variées ont été mises en évidence dans le réseau hydrographique de la Roudoule (présence d'espèces invasives, rejets d'eaux usées en rivière, prélèvements potentiellement impactants pour le milieu, entretien excessif de la ripisylve). Des guides pratiques expliquant les impacts pour la rivière, permettant l'identification ou proposant des solutions alternatives seront créés à l'attention des communes, usagers et riverains. De même, d'autres thématiques interférant directement avec la qualité des eaux et le fonctionnement de la rivière seront éditées (impact et alternative aux phytosanitaires, gestion des embâcles, etc.). Ces guides seront adaptés au contexte local, afin de compléter et préciser les éventuelles brochures déjà existantes au plan régional et national. Leur création sera réalisée par le chargé de mission Rivières Sauvages dans le cadre de ses missions et en lien avec les actions de communication détaillées dans la *mesure 7*.

Cette action sera mutualisée avec les programmes de mesures du Var amont et du Cians.

*d. Coûts*

Différents formats de guides pourront être envisagés.

A titre d'exemple pour un format A5, 3 volets, 5 000 exemplaires : 530 € HT (société ASECA)

<b>Orientation 4 : Acquisition et gestion de données relatives à l'eau</b>				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
<b>10</b>	<b>Acquisition des données</b>	Protection	CCAA	Suite à la phase études

### **Mesure 10a : Suivi des indicateurs du programme de mesures**

#### *a. Contexte*

47 critères sont évalués pour déterminer le potentiel « Rivières Sauvages » du cours d'eau. Le suivi de ces paramètres s'inscrit dans une logique de conservation d'un territoire à long terme. Ces évaluations environnementales permettent d'anticiper les pollutions ou dégradations des écosystèmes ou de réagir le plus rapidement possible aux variations du milieu.

#### *b. Objectifs*

- Identifier les paramètres et les indicateurs à suivre ;
- Définition des protocoles de suivi (participatifs et non participatifs) et des outils de traitement ;
- Installer les dispositifs nécessaires pour acquérir les données inexistantes actuellement ;
- Réaliser une veille sur les nouveaux projets développés sur le territoire.

#### *c. Descriptif*

Le dispositif de suivi sera supervisé par l'animateur Rivières Sauvages. La récurrence de ces évaluations environnementales est à définir en fonction de chaque indicateur.

#### *d. Coûts*

Le suivi sera supervisé par la personne en charge de l'animation du programme de mesure. Certaines actions seront réalisées directement par le chargé de mission, d'autres seront confiées à un partenaire ou à un prestataire.

Les études complémentaires permettront de préciser les besoins matériels à acquérir pour réaliser les suivis.

<b>Orientation 4 : Acquisition et gestion de données relatives à l'eau</b>				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
<b>10</b>	<b>Acquisition des données</b>	Protection	CCAA	Environ 500 €

### **Mesure 10b : Démarche participative**

#### *a. Contexte*

Les acteurs locaux (pêcheurs, professionnels de loisirs, agents de terrain de l'AFB, etc.) ont une connaissance fine du terrain et le parcourent régulièrement. Au cours de leurs activités sur le bassin hydrographique ou de leur surveillance, ils sont susceptibles d'observer une multitude de paramètres (absence / présence d'espèce animale ou végétale, évolution des berges, pollution aigue, déchets, embâcle, etc.). Il sera intéressant de recueillir ces données pour enrichir les connaissances sur le territoire et obtenir des informations complémentaires sur les affluents du bassin versant. Dans un second temps, une démarche participative auprès du grand public pourra être initiée.

#### *b. Objectifs*

Enrichir les données disponibles sur le bassin versant de la Roudoule, avec l'aide des acteurs locaux via une plateforme participative.

#### *c. Descriptif*

La plateforme participative utile à cette action peut avoir différentes formes. Une simple adresse mail à disposition des acteurs locaux pour leur permettre de transmettre l'information. On peut également élaborer un formulaire en ligne. Ce dernier permettrait d'homogénéiser les données récoltées. A long terme, la seconde proposition permet une analyse statistique cohérente et viable.

Une concertation préalable sera menée par le chargé de mission Rivières Sauvages dans le cadre de ses missions.

Cette démarche sera mutualisée avec les bassins versants du Var amont et du Cians.

#### *d. Coûts*

La mise en place de la plateforme participative pourra être réalisée dans le cadre d'une mission de service civique. Le coût correspondra à la rémunération d'une mission de service civique (106,31 €/mois). Pour réaliser cette action, il faut compter le temps d'élaboration de la plateforme et de concertation préalable, soit une durée d'environ 3 mois.

<b>Orientation 4 : Acquisition et gestion de données relatives à l'eau</b>				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
11	<b>Elaboration d'un réseau de mesures approprié et optimisé</b>	Protection	CCAA	Compris dans l'animation

*a. Contexte*

Il existe plusieurs sources de données relatives à l'eau sur le territoire de la Communauté de Communes Alpes d'Azur :

- hydrobiologie-paca.fr,
- paca.developpement-durable.gouv.fr,
- hydro.eaufrance.fr,
- CCAA,
- AFB,
- Fédération départementale de pêche des Alpes Maritimes, etc.

Un réseau de suivi centralisé (réseau DCE) permettra de standardiser les données et ainsi de simplifier leur accès et leur valorisation et surtout de réduire les coûts.

*b. Objectifs*

- Rassembler et homogénéiser les données relatives à l'eau sur le bassin versant de la Roudoule ;
- Assurer la diffusion et la mise à jour de ces données ;
- Devenir référent local en matière de gestion de l'eau et des milieux aquatiques pour répondre aux différentes sollicitations des acteurs du territoire.

*c. Descriptif*

A terme, le réseau de mesures a vocation à devenir une base de données fiable pour les autres acteurs de gestion des milieux aquatiques.

En outre, ces informations permettront d'identifier les spécificités les plus significatives du bassin versant. Par conséquent, cet « observatoire de l'eau » peut également devenir un outil d'aide à la décision pour les élus du territoire, notamment en lien avec la prochaine prise de compétence de la gestion de l'eau potable par la CCAA.

Cette démarche sera mutualisée avec les bassins versants du Var amont et du Cians, et pourra être coordonnée avec le programme d'actions de l'Estéron dont la labellisation est portée par le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur.

*d. Coûts*

Cette animation sera réalisée par le chargé de mission Rivières Sauvages dans le cadre de ses missions, en partenariat avec le réseau d'experts partenaires.

<b>Orientation 5 : Gestion des activités de pleine nature</b>				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
12	<b>Concertation autour de la pratique des APN aquatiques</b>	Protection	CCAA	Compris dans l'animation

*a. Contexte*

Dans le bassin versant de la Roudoule, la seule activité sportive de pleine nature (APN) pratiquée en milieu aquatique est le canyoning. Cette activité fait l'objet de plusieurs débats et alimente parfois des conflits d'usage entre pratiquants, professionnels encadrant, pêcheurs, riverains, etc.

Le bassin versant de la Roudoule compte un canyon :

- Les Gorges de la Roudoule (autorisé),

Ce canyon est assez peu fréquenté par les clubs et les pratiquants aguerris, ce canyon étant court et présentant un faible niveau technique.

*b. Objectifs*

Concilier les différents usages par la concertation et la construction d'une charte de bonne conduite locale.

*c. Descriptif*

Les problématiques liées aux activités de pleine nature sont souvent identiques entre plusieurs bassins versants, favorisant des conflits d'usage :

- Sites souvent non aménagés pour le stationnement ;
- Sites surfréquentés en période d'affluence compte-tenu de leur capacité de charge ;
- Equipement des pratiquants en bord de route ou dans d'autres lieux fréquentés ;
- Pratique parfois simultanée avec l'activité de pêche et impact sur les écosystèmes aquatiques ;
- Certains canyons interdits sont toutefois équipés favorisant une pratique « sauvage » dangereuse, etc.

Cette concertation doit établir un dialogue constructif entre tous les usagers et vérifier que les chartes de bonne conduite existantes (ex : TOPO 2009) s'appliquent et correspondent au territoire. Le cas échéant, les chartes de bonne conduite seront modifiées et/ou complétées, voire une réglementation, souhaitée par plusieurs de ces acteurs, pourra être envisagée. Une réflexion pourra également être menée sur les canyons fréquentés malgré leur interdiction (autorisation temporaire délivrée par une structure locale à un nombre limité de pratiquants, complément de réglementation, restriction d'accès, etc.).

*d. Coûts*

Cette animation sera réalisée par le chargé de mission Rivières Sauvages dans le cadre de ses missions, en concertation avec l'ensemble des collectivités, partenaires et professionnels concernés.

DOSSIER DE CANDIDATURE

<b>Orientation 6 : Gestion et animation</b>				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
<b>13</b>	<b>Gouvernance</b>	Animation	CCAA	Compris dans l'animation

*a. Contexte*

La structure porteuse du programme « Rivières Sauvages » doit assurer la gouvernance de la déclinaison du label Rivières Sauvages sur le territoire, en réunissant l'ensemble des acteurs locaux, départementaux et régionaux concernés par les milieux aquatiques. Trois rivières incluses dans le même bassin hydrogéographique sont proposées à la labellisation, pour autant chaque rivière présente des spécificités propres. Afin de ne pas multiplier les instances, un Comité de pilotage commun sera mis en place avec la possibilité de mettre un focus tournant chaque année sur l'une des rivières labellisées. Le Comité de pilotage pourra être mutualisé avec des instances préexistantes (Comités de pilotage Natura 2000, Comité consultatif de la RNR des Gorges de Daluis, etc.) En parallèle, des groupes techniques propre à chaque rivière pourront être réunis lorsque nécessaire, si des problématiques spécifiques doivent être débattues.

*b. Objectifs*

Assurer la gouvernance du label Rivières Sauvages sur les bassins versants de la Roudoule, du Var amont et du Cians.

*c. Coûts*

Cette gouvernance sera assurée par le chargé de mission Rivières Sauvages sous la présidence du Président de la CCAA ou de l'élu référent désigné.

<b>Orientation 6 : Gestion et animation</b>				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
<b>14</b>	<b>Animation</b>	Animation	CCAA	

*a. Contexte*

La structure porteuse du programme « Rivières Sauvages » doit assurer la mise en place de ce présent document. Si la candidature, de la Roudoule, du Var amont et du Cians est retenue, environ 53 km de rivière seront labellisés « site Rivières Sauvages ». Certaines mesures seront communes aux trois cours d'eau, d'autres actions seront propres à chaque linéaire. Compte tenu du volume de travail nécessaire pour animer ces trois programmes de mesures, la Communauté de Communes Alpes d'Azur affectera un poste de chargé de mission à temps plein pour réaliser ces missions.

*b. Objectifs*

Assurer la mise en place des actions des programmes de mesures Rivières Sauvages de la Roudoule, du Var amont et du Cians.

*c. Coûts*

Un chargé de mission, dont le salaire reste à déterminer, sera affecté à temps plein pour l'animation des programmes de mesures.

DOSSIER DE CANDIDATURE

<b>Orientation 6 : Gestion et animation</b>				
Mesure	Intitulé	Type de mesure	Maitre d'ouvrage pressenti	Coût estimé
<b>15</b>	<b>Audit de certification</b>	Labellisation	CCAA	8 200 €

*d. Contexte*

L'Association Française de NORmalisation (AFNOR) est chargée d'étudier les candidatures au label « site Rivières Sauvages ». L'AFNOR délivre le label en deux temps, tout d'abord ils étudient le diagnostic technique, le programme de mesures et la grille multicritères puis ils effectuent une visite de terrain pour vérifier la cohérence de ces documents. Plusieurs audits de suivi sont ensuite réalisés pour vérifier la conformité au label dans le temps. Au cours de ces vérifications, il faut justifier la mise en place du présent programme de mesures.

*e. Coûts*

Le dossier de candidature déposé auprès de l'AFNOR comprend plusieurs affluents du Var (la Roudoule, le Cians) et le Var amont. Ces trois linéaires seront étudiés en même temps afin d'optimiser les coûts de l'audit.

Le coût de l'étude initiale pour l'admission est de 8 200 €.

DOSSIER DE CANDIDATURE